

Pessac le 18 mars 2010

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS DES QUARTIERS ET COMITES DE BIENFAISANCE ET FÊTES Groupement déclaré sous le n°3240 Agréé protection de l'environnement

> Siège social : Moulin de Noës 46 rue Laurenson 33600 PESSAC ⊠17 avenue André Danglade ☎ 05 56 45 55 51

 $\frac{www.federation-quartiers-pessac.com}{Courriel: \underline{federation@federation-quartiers-pessac.com}}$ 

Identifiant Siret: 409 549 896 00028

Monsieur DENIS MONTEILS

MARTIN MONTEILS

4 rue d'Arsonval

33603 PESSAC CEDEX

~~~

Objet

: Partenariat du Grand Carnaval de Pessac du 27 mars 2010 (FscqP-2010-014)

~~~

## Monsieur le Directeur,

Chaque année notre association organise le traditionnel « *Grand Carnaval de Pessac* » avec de nombreux concours des institutionnels, des acteurs économiques, du tissu associatif et social de notre commune ou intervenant sur notre commune. Le prochain carnaval aura lieu le *samedi 27 mars 2010* dans des conditions similaires aux précédents.

Les affiches et les photos des manifestations passées peuvent être consultées sur notre site internet : <a href="www.federation-quartiers-pessac.com">www.federation-quartiers-pessac.com</a> en cliquant sur le bouton « manifestations » rubrique « carnaval ».

Notre carnaval comprend trois temps forts:

- Ateliers de *dessins d'enfants* concourant à la réalisation de l'affiche « officielle ». Cette phase s'achève par l'impression de l'affiche et du programme.
- Le *défilé* du carnaval samedi 27 mars avec une dizaine de *chars* des « carnavaliers de la Gironde » et des *groupes d'animation* associatifs. Ceux-ci passent devant le traditionnel *jury* avant de participer au *spectacle* durant lequel un *goûter* est offert aux enfants. Enfin un *film* est projeté gracieusement aux enfants déguisés par le cinéma Jean Eustache : « Fantastique Maître Renard ».
- Une *exposition*, pendant deux semaines du 29 mars au 10 avril dans le hall de la mairie, des dessins d'enfants avec *remise des prix* aux « carnavaliers » le jour du vernissage prévu le jeudi 8 avril à 18H00.

Votre entreprise est un *partenaire fidèle* de cette manifestation à laquelle elle apporte un soutien financier (subvention de 250 € en 2007, 2008 et 2009), indispensable à sa réalisation et à sa réussite : elle marque ainsi son intérêt pour notre commune et son mouvement associatif.

Comptant sur la *pérennisation* de ce partenariat en 2010, je me tiens à votre disposition pour en fixer les modalités pratiques en vous apportant les précisions utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

D. LESTYNEK

<u>Destinataire</u>: cf. supra lex. (fdcarpartMartinMonteils10-014) <u>Copies</u>: Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666